

## RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 mars 2026

**Election du Maire :** Monsieur Michel ARCIS est élu au premier tour à la majorité absolue et est immédiatement installé.

**Création des postes d'adjoints au Maire :** Le Conseil Municipal décide de créer 5 postes d'adjoints au Maire.

**Election des Adjoints au Maire :** Les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue au premier tour : Premier adjoint : Mr Alain GALLAND - Deuxième adjointe : Mme Laure JOURDAN - Troisième adjoint : Mr Fabien CHABANNES - Quatrième adjointe : Mme Véronique MORETTON - Cinquième adjoint : Mr Patrick ROCHE

**Indemnités du Maire et des adjoints :** Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les attributions d'indemnités présentées.

**Délégation de signature des actes administratifs passés en la forme administrative :** Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de désigner Monsieur Alain GALLAND pour représenter la commune lors de la signature d'actes administratifs.

**Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal :** Le Conseil approuve sur la liste des délégations consenties au Maire.

**Autorisation de poursuite générale et permanente :** Le Conseil approuve à l'unanimité la délivrance d'une autorisation permanente de poursuites au Trésorier Municipal pour la durée du mandat électoral.

**Commission Communale d'Aide Sociale :** Le Conseil Municipal élit les membres qui siégeront au Conseil d'administration du CCAS : Mesdames Michelle MICHEL, Laure JOURDAN, Sylvie ANTHOUARD et Chantal THOMAS

Prochain Conseil le jeudi 9 avril à 20 heures.